RAPPORT FINANCIER
1985

Municipalité: VILLE DE VANIER
(Nom officiel)

COMMUNAUTE URBAINE DE QUEBEC
(Nom de la MRC ou de la communauté urbaine)

| 2 | 0 | 2 | 1 |
(code géographique)

Gouvernement du Québec
Ministère des
Affaires municipales

Municipalité: VILLE DE VANIER (Nom officiel) | 2 | 0 | 2 | 1 | CODE GÉOGR. | 0 | 0 | 2 |

MEMBRES DU CONSEIL

Maire: Monsieur Jean-Paul Nolin

Conseillers: Messieurs Robert Cardinal
Gilles Plante
Claude Martin
Rock Ménard
Claude Langlois
Serge Renaud

FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX

Directeur général: M. Réjean Thériault

Greffier: M. Roger Gauvin

Trésorier ou sec.-trésorier: M. Gaétan Binet

Contrôleur: _____

Vérificateur interne: _____

VÉRIFICATEUR

Nom: M. Jean-Marc Renaud, c.a.

Adresse: 209, boul. de la Colline, Loretteville (Québec)
(No) (rue) (municipalité)

G2A 2E1
(code postal)

Téléphone (bureau): 418 | 843-2587
(ind. rég.)

Titre: Comptable agréé

Nom du responsable du dossier: Jean-Marc Renaud, c.a.

MUNICIPALITÉ

Adresse: 233 boulevard Pierre-Bertrand Vanier
(No) (rue) (municipalité)

Téléphone: 418 | 687-3530
(ind. rég.)

G1M 2C7
(code postal)

TABLE DES MATIÈRES

	Page
RAPPORT DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER	5
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR	6
ÉTATS FINANCIERS	
Fonds d'administration	
État des recettes et dépenses	8
État du surplus non affecté (déficit)	15
État des surplus affectés	16
Bilan	17
Fonds des règlements d'emprunt	
Bilan	19
État de la variation des règlements d'emprunt en cours	20
État de la variation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés	21
État de l'actif à long terme	22
État de la dette à long terme	23
Fonds de roulement	
Bilan	24
État de la variation du capital non engagé	25
Fonds d'administration du réseau d'électricité	26
Autres fonds	26
Notes afférentes aux états financiers	27
ANNEXES	
Annexe A – Analyse des compensations tenant lieu de taxes	29
Annexe B – Analyse des dépenses par objet	30
Annexe C – Analyse des frais de financement	31
Annexe D – Analyse de certaines dépenses par fonction	32
Annexe E – Conciliation des taxes municipales à recevoir	33
Annexe F – Autres analyses de comptes	34
Annexe G – Analyse des emprunts à court terme (fonds d'administration)	36
Annexe H – Analyse de la variation des règlements d'emprunt en cours	37
Annexe I – Analyse de la variation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés	38
Annexe J – Variation de l'actif à long terme	39
Annexe K – Dette à long terme par émission	40
Annexe L – Analyse des subventions gouvernementales à recevoir en plusieurs versements	41
Annexe M – Fonds de roulement — Analyse du capital engagé	42

Page

Annexe N – Immeubles industriels municipaux

N-1 — Analyse de la valeur comptable des terrains non vendus 43

N-2 — Analyse des ventes de terrains 44

N-3 — Variation des prêts hypothécaires 45

N-4 — Analyse des engagements non échus 46

N-5 — Recettes reportées 47

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Taux global de taxation

Calcul du taux global de taxation 49

Rapport du vérificateur sur le calcul du taux global de taxation 51

Évaluation et population 52

Calcul de la richesse foncière uniformisée, aux fins de la péréquation de 1986 53

Taux des taxes en vigueur en 1985 54

Dépenses en immobilisations 55

Questionnaire 56

RAPPORT DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné, ... Gaétan Binet, c.g.a. ..... atteste que le rapport financier de la municipalité ..... de la Ville de Vanier ..... pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985, a été préparé conformément à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes, L.R.Q., c. C-19, ou à l'article 176 du Code municipal du Québec, L.R.Q., c. C-27.1.

Date: ..... 27 mars 1986 ..... Signature: ..... Gaétan Binet .....

2	0	2	1

CODE GÉOGR.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres du conseil,

J'ai vérifié les états financiers suivants de Ville de Vanier au 31 décembre 1985 et j'ai obtenu tous les renseignements et explications que j'ai demandés:

- Résultat des opérations
- Surplus du fonds d'administration
- Bilan du fonds d'administration
- Bilan du fonds des règlements d'emprunt
- Bilan du fonds réservé pour parcs et terrains de jeux
- Actifs à long terme
- Dette à long terme

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et selon les recommandations du manuel de normalisation de la comptabilité municipale du Ministère des Affaires Municipales du Québec et de la loi des Cités et Villes, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis et d'après ce qu'indiquent les livres de la Ville, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Ville au 31 décembre 1985, ainsi que les résultats de ses opérations de l'exercice terminé à cette date conformément aux principes comptables généralement reconnus, lesquels ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le présent rapport ne couvre pas les chiffres du budget présenté pour fins de comparaison et je n'exprime pas d'opinion sur ces données budgétaires établies à partir de prévisions.

NOM DU VÉRIFICATEUR: JEAN-MARC RENAUD, C.A.

Jean-Marc Renaud

SIGNATURE

DATE: 25 mars 1986

ÉTATS FINANCIERS

Municipalité: VILLE DE VANIER (Nom officiel)

CODE GÉOGR. 2 0 2 1 | 0 0 8

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

RECETTES

CLASSIFICATION		Budget initial		1985
RECETTES DE SOURCES LOCALES				
TAXES				
Taxe foncière générale		1 444 170	1	1 473 312
Autres taxes foncières				
répartitions générales		2 166 957	2	2 168 470
répartitions locales		82 681	3	92 789
Surtaxes sur terrains vagues		40 687	4	36 483
Compensations pour certains services municipaux				
eau		465 560	5	472 593
égouts		.....	6	.....
enlèvement et destruction des ordures		467 760	7	478 853
Taxes d'affaires				
sur l'ensemble des valeurs locatives		1 253 800	8	1 328 148
autres		.....	9	.....
Autres taxes		_____	10	_____
Total		5 921 615	11	6 050 648
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
Gouvernement du Québec		860 519	12	877 328
Gouvernement du Canada		.....	13	.....
Autres		13 051	14	13 051
Total		873 570	15	890 379

Municipalité: VILLE DE VANIER (Nom officiel) | 2 | 0 | 2 | 1 | CODE GÉOGR. | 0 | 0 | 9 |

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

RECETTES (suite)

CLASSIFICATION		Budget initial		1985
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Police		.....	1	.....
Protection contre l'incendie		.....	2	.....
Enlèvement de la neige		.....	3	.....
Eau		.....	4	.....
Égouts		.....	5	.....
Enlèvement et destruction des ordures		.....	6	.....
Loisirs et culture		.....	7	.....
Service de la dette		.....	8	.....
Autres		7 200	9	7 251
Total		7 200	10	7 251
AUTRES SERVICES RENDUS				
Loisirs et culture				
centres communautaires		33 740	11	34 355
patinoires intérieures et extérieures		187 200	12	209 742
parcs et terrains de jeux		15 000	13	15 155
piscines, plages, ports de plaisance		31 000	14	38 541
expositions et foires		.....	15	.....
bibliothèques		750	16	185
autres			17	
Total partiel		267 690	18	297 978
Stationnement et compteurs		.....	19	.....
Loyers		4 800	20	3 189
Recouvrements				
fonds des règlements d'emprunt		.....	21	1 428
autres fonds		.....	22	.....
tiers				
services rendus au gouvernement du Québec		.....	23	.....
autres		21 050	24	19 187
Autres		27 800	25	31 049
Total		321 340	26	352 831

Municipalité: VILLE DE VANIER | 2 0 2 1 | 0 1 0
(Nom officiel) CODE GÉOGR.

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

RECETTES (suite)

CLASSIFICATION		Budget initial		1985
AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES				
Imposition de droits				
licences et permis		9 500	1	11 569
droits de mutation immobilière		35 000	2	60 105
droits sur les divertissements		2 500	3	480
Amendes		35 000	4	51 689
Intérêts				
banque et placements		85 000	5	140 394
arriérés de taxes		80 000	6	110 014
autres		.....	7	.....
Cessions d'actifs immobilisés				
immeubles industriels municipaux		.....	8	27 114
autres actifs		.....	9	65 429
Contributions d'autres fonds				
électricité		.....	10	.....
autres		.....	11	.....
Autres		4 651	12	9 562
Total		251 651	13	476 356
AFFECTATION DU SURPLUS		50 000	14	110 800
TOTAL DES RECETTES DE SOURCES LOCALES		7 425 376	15	7 888 265

Municipalité: VILLE DE VANIER (Nom officiel) | 2 | 0 | 2 | 1 | CODE GÉOGR. | 0 | 1 | 1 |

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

RECETTES (suite)

CLASSIFICATION		Budget initial		1985
TRANSFERTS				
TRANSFERTS INCONDITIONNELS				
Subventions du gouvernement du Québec				
regroupement municipal		.....	1	.....
péréquation		.....	2	.....
autres		.....	3	.....
Autres subventions		———	4	———
Total		———	5	———
TRANSFERTS CONDITIONNELS				
Subventions gouvernementales				
eau et égouts				
assainissement des eaux		.....	6	.....
autres		.....	7	.....
protection contre l'incendie		.....	8	.....
transport				
entretien des chemins en hiver		.....	9	.....
asphaltage et réfection de chemins		.....	10	.....
autres		.....	11	.....
loisirs et culture				
sports et loisirs		14 445	12	27 820
bibliothèques		26 675	13	20 308
autres		25 000	14	17 757
évaluation		.....	15	.....
création d'emplois		.....	16	.....
autres		.....	17	52 798
Autres subventions		———	18	36 759
Total		66 120	19	155 442
TOTAL DES TRANSFERTS		66 120	20	155 442
TOTAL DES RECETTES		7 491 496	21	8 043 707
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES RECETTES			22	———
TOTAL GÉNÉRAL			23	8 043 707

Municipalité: VILLE DE VANIER (Nom officiel) | 2 | 0 | 2 | 1 | CODE GÉOGR. | 0 | 1 | 2 |

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DÉPENSES

CLASSIFICATION		Budget initial		1985
ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
Législation		108 194	1	92 020
Application de la loi		57 798	2	54 050
Gestion financière et administrative		265 871	3	268 902
Greffe		150 519	4	181 651
Évaluation		.....	5	.....
Gestion du personnel		.....	6	13 212
Autres		133 458	7	174 794
Total		715 840	8	784 629
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Police		1 077 879	9	1 055 683
Protection contre l'incendie		41 498	10	34 485
Protection civile		.....	11	.....
Autres		____	12	____
Total		1 119 377	13	1 090 168
TRANSPORT				
Administration		38 000	14	.....
Voirie municipale		381 111	15	434 032
Enlèvement de la neige		689 749	16	547 903
Éclairage des rues		125 900	17	116 660
Circulation		34 474	18	35 991
Stationnement		.....	19	.....
Autres		____	20	____
Total		1 269 234	21	1 134 586

Municipalité: VILLE DE VANIER (Nom officiel) | 2 | 0 | 2 | 1 | (CODE GÉOGR.) | 0 | 1 | 3 |

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DÉPENSES (suite)

CLASSIFICATION		Budget initial		1985
HYGIÈNE DU MILIEU				
Eau et égouts				
administration		13 842	1	
purification et traitement de l'eau		168 000	2	203 023
réseaux de distribution de l'eau		143 675	3	127 784
épuration des eaux usées			4	
réseaux d'égouts		127 598	5	94 521
Enlèvement et destruction des ordures		479 600	6	532 721
Autres			7	479
Total		932 715	8	958 528
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE			9	
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE				
Urbanisme et zonage		42 987	10	58 027
Promotion et développement industriels			11	
Rénovation urbaine et restauration		10 000	12	6 333
Logement		31 293	13	32 238
Autres		4 000	14	4 000
Total		88 280	15	100 598
LOISIRS ET CULTURE				
Administration		111 782	16	127 726
Centres communautaires		249 144	17	205 936
Patinoires intérieures et extérieures		376 539	18	425 050
Piscines, plages, ports de plaisance		139 951	19	150 090
Parcs et terrains de jeux		124 321	20	107 646
Expositions et foires			21	
Bibliothèques		83 220	22	76 944
Autres activités				
loisirs			23	
culture			24	
Total		1 084 957	25	1 093 392

Municipalité : VILLE DE VANIER (Nom officiel) | 2 | 0 | 2 | 1 | CODE GÉOGR. | 0 | 1 | 4 |

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DÉPENSES (suite)

CLASSIFICATION		Budget initial		1985
AUTRES DÉPENSES				
Frais de financement				
à la charge de la municipalité		1 651 089	1	1 643 429
à la charge d'autres organismes municipaux		.....	2	.....
à la charge des gouvernements du Québec et du Canada		.....	3	.....
à la charge des débiteurs hypothécaires		.....	4	.....
Dépenses en immobilisations		24 512	5	136 087
Quote-part des dépenses de la communauté municipale				
transport en commun		248 345	6	246 949
autres		335 704	7	333 520
Contributions à d'autres fonds				
fonds des règlements d'emprunt		.....	8	3 601
autres fonds		.....	9	.....
Dépenses recouvrables				
du fonds des règlements d'emprunt		.....	10	1 428
autres		21 443	11	45 646
Créances douteuses ou irrécouvrables			12	6 438
Total		2 281 093	13	2 417 098
AFFECTATION DU DÉFICIT			14	
TOTAL DES DÉPENSES		7 491 496	15	7 578 999
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES			16	464 708
TOTAL GÉNÉRAL			17	8 043 707

Municipalité: ..... VILLE DE VANIER ..... 2 0 2 1 (CODE GÉOGR.) 0 1 5

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DU SURPLUS NON AFFECTÉ (DÉFICIT)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION			1985
SURPLUS NON AFFECTÉ (DÉFICIT) AU 1er JANVIER		1	224 180
Ajouter:			
Affectation du déficit aux dépenses		2	
Excédent des recettes sur les dépenses		3	464 708
Virements de surplus affectés		4	
Autres régularisations (préciser)			
		5	
		6	
		7	
		8	
		9	
		10	
		11	
		12	
Total partiel		13	688 888
Déduire:			
Affectation du surplus aux recettes		14	60 800
Excédent des dépenses sur les recettes		15	
Virements à des surplus affectés		16	21 000
Autres régularisations (préciser)			
		17	
		18	
		19	
		20	
		21	
Total partiel		22	81 800
SURPLUS NON AFFECTÉ (DÉFICIT) AU 31 DÉCEMBRE		23	607 088

Municipalité: ....VILLE DE VANIER.....
(Nom officiel)

2 0 2 1 — CODE GÉOGR. — 0 1 6

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES SURPLUS AFFECTÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

Description		Aux recettes de l'exercice suivant 1	Affectation selon règlement 861 2	3	4	5	6	Total 7
Solde au 1er janvier 1985	1	50 000	2 154					52 154
Plus:								
Affectation à l'exercice suivant		21 000						21 000
Moins:								
Affectation de l'exercice			629					629
Affectation aux recettes		50 000						50 000
Solde au 31 décembre 1985	2	21 000	1 525					22 525

Municipalité: VILLE DE VANIER (Nom officiel) | 2 | 0 | 2 | 1 | CODE GÉOGR. | 0 | 1 | 7 |

FONDS D'ADMINISTRATION
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 1985
ACTIF

CLASSIFICATION		1985
ENCAISSE		
Caisse	1	8 914
Banque — compte général	2	475 625
Banque — dépôts à terme	3	
PLACEMENTS	4	
DÉBITEURS		
Taxes municipales	5	458 030
Taxes scolaires	6	258
Taxes — certificats de vente pour non-paiement de taxes	7	
Gouvernement du Canada et ses entreprises		
compensations tenant lieu de taxes	8	
autres	9	12 365
Gouvernement du Québec et ses entreprises		
compensations tenant lieu de taxes	10	35 236
autres	11	
Organismes municipaux	12	
Autres	13	14 998
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS		
fonds des règlements d'emprunt	14	
autres	15	
STOCK	16	67 304
AUTRES ACTIFS	17	
DÉFICIT ACCUMULÉ	18	
TOTAL	19	1 072 730

Municipalité: VILLE DE VANIER (Nom officiel)

CODE GÉOGR. 2 0 2 1 | 0 1 8

FONDS D'ADMINISTRATION
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 1985
PASSIF

CLASSIFICATION			1985
DÉCOUVERT EN BANQUE		1	.....
EMPRUNTS À COURT TERME		2	.....
CRÉDITEURS			
Fournisseurs		3	352 131
Gouvernement du Canada		4	.....
Gouvernement du Québec		5	.....
Organismes municipaux		6	.....
Commissions scolaires		7	645
Autres créditeurs		8	.....
ENGAGEMENTS		9	.....
SOMMES À PAYER À D'AUTRES FONDS			
fonds de roulement		10	.....
autres		11	90 341
RECETTES REPORTÉES			
Taxes perçues d'avance		12	.....
Cessions d'actifs immobilisés			
immeubles industriels municipaux		13	.....
autres actifs		14	.....
Prime sur change		15	.....
Autres		16	.....
AUTRES PASSIFS		17	.....
SURPLUS ACCUMULÉ			
Surplus affectés		18	22 525
Surplus non affecté		19	607 088
TOTAL		20	1 072 730

Municipalité: VILLE DE VANIER (Nom officiel)

CODE GÉOGR. 2021 019

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 1985

CLASSIFICATION			1985
ACTIF			
BANQUE			
Compte général		1	
Dépôts à terme		2	
PLACEMENTS		3	
DÉBITEURS			
Gouvernement du Canada — subventions		4	
Gouvernement du Québec — subventions		5	
Autres subventions ou contributions		6	23 281
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS		7	94 572
DÉPENSES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS		8	1 111 153
REFINANCEMENTS EN COURS		9	
TOTAL		10	1 229 006
PASSIF			
DÉCOUVERT EN BANQUE		11	54
EMPRUNTS PROVISOIRES			
Gouvernement du Canada et ses entreprises		12	
Gouvernement du Québec et ses entreprises		13	
Autres		14	
CRÉDITEURS			
Fournisseurs		15	75 345
Retenues de garantie		16	21 442
Autres créditeurs		17	
SOMMES À PAYER À D'AUTRES FONDS			
fonds d'administration		18	
fonds de roulement		19	
autres		20	
TOTAL PARTIEL		21	96 841
FINANCEMENT PERMANENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS		22	901 244
SOLDES DISPONIBLES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS		23	230 921
TOTAL		24	1 229 006

Municipalité: VILLE DE VANIER
(Nom officiel)

CODE GÉOGR. 2 0 2 1 | 0 2 0

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ÉTAT DE LA VARIATION DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		1985
DÉPENSES		
Solde au 1er janvier	1	1 313 289
Plus: dépenses	2	523 790
Total partiel	3	1 837 079
Moins: excédents de coûts	4	3 601
règlements fermés	5	722 325
Total des soustractions	6	725 926
Solde au 31 décembre	7	1 111 153
FINANCEMENT PERMANENT		
Solde au 1er janvier	8	1 369 350
Plus: emprunts à long terme	9	75 000
autres modes de financement permanent	10	211 827
Total partiel	11	1 656 177
Moins: règlements fermés	12	754 933
Solde au 31 décembre	13	901 244

Municipalité: VILLE DE VANIER (Nom officiel)

2021 CODE GÉOGR. 021

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ÉTAT DE LA VARIATION DES SOLDES DISPONIBLES
DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION			1985
Total des soldes disponibles au 1er janvier		1	198 125
Plus:			
Soldes disponibles de règlements fermés durant l'exercice		2	32 796
Total partiel		3	230 921
Moins:			
Affectations durant l'exercice			
Autres fins spécifiées dans un règlement		4	
Service de la dette		5	
Autres		6	
Total des affectations		7	
Total des soldes disponibles au 31 décembre		8	230 921

Municipalité: VILLE DE VANIER (Nom officiel) | 2 | 0 | 2 | 1 | CODE GÉOGR. | 0 | 2 | 2 |

ÉTAT DE L'ACTIF À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 1985

CLASSIFICATION		1985
ACTIF		
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Travaux de génie	1	11 333 619
Bâtiments	2	4 234 545
Terrains	3	680 622
Matériel et véhicules	4	1 042 079
Ameublement	5	271 725
Réseau d'électricité	6	
ACTIFS IMMOBILISÉS SUJETS À LA REVENTE		
Propriétés acquises pour non-paiement de taxes	7	18 148
Terrains acquis à des fins de rénovation urbaine	8	
Immeubles de la réserve foncière	9	
Immeubles industriels municipaux	10	100 997
CRÉANCES À LONG TERME		
Prêts à l'Office municipal d'habitation	11	
Prêts sur immeubles industriels municipaux	12	
Autres créances	13	
TOTAL DE L'ACTIF	14	17 681 735
MODE DE FINANCEMENT		
ACTIFS ACQUIS AVANT 1976	15	3 294 167
ACTIFS FINANCÉS PAR:		
Obligations	16	9 689 859
Autres dettes à long terme	17	
Subventions et contributions gouvernementales	18	2 121 520
Fonds d'administration	19	1 738 683
Fonds de roulement	20	
Autres modes de financement	21	837 506
TOTAL	22	17 681 735

Municipalité: VILLE DE VANIER (Nom officiel) | 2 | 0 | 2 | 1 | CODE GÉOGR. | 0 | 2 | 3 |

ÉTAT DE LA DETTE À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 1985

CLASSIFICATION		1985
MODE DE REMBOURSEMENT		
MONTANTS ACCUMULÉS AU FONDS D'AMORTISSEMENT	1	.....
MONTANTS À PRÉVOIR POUR LE REMBOURSEMENT DES DETTES À LONG TERME À LA CHARGE DE:		
Ensemble de la municipalité	2	8 069 337
Une partie de la municipalité	3	....497.662
Organismes municipaux	4	.....
Gouvernements du Québec et du Canada	5	.....
Débiteurs hypothécaires	6	_____
TOTAL	7	8 566 999
PASSIF		
OBLIGATIONS		
Gouvernement du Canada et ses entreprises		
Société canadienne d'hypothèques et de logement	8	.....
autres	9	.....
Gouvernement du Québec et ses entreprises		
Commission municipale du Québec	10	.....
Société d'habitation du Québec	11	.....
autres	12	.....
Autres obligations		
en monnaie canadienne	13	8 286 000
en monnaies étrangères	14	_____
Total	15	8 286 000
AUTRES DETTES À LONG TERME		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	16	.....
Gouvernement du Québec et ses entreprises		
Société québécoise d'assainissement des eaux	17	.....46.501
Autres	18	....234 498
Organismes municipaux	19	.....
Banques et autres institutions financières	20	.....
Autres personnes	21	_____
Total	22	280 999
TOTAL DU PASSIF	23	8 566 999

Montant des obligations payables en monnaies étrangères converties au cours du change à la date des états financiers | 24 | _____ $

Municipalité: VILLE DE VANIER (Nom officiel)

2	0	2	1

CODE GÉOGR.

0	2	4

FONDS DE ROULEMENT
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 1985

CLASSIFICATION			1985
ACTIF			
BANQUE			
Compte général		1	.....
Dépôts à terme		2	.....
PLACEMENTS		3	.....
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS			
Fonds d'administration		4	.....
Fonds d'administration du réseau d'électricité		5	.....
DÉPENSES FINANCÉES À LONG TERME		6	———
TOTAL		7	═══
PASSIF			
CRÉDITEURS			
Recettes à verser au fonds d'administration		8	.....
Autres		9	.....
CAPITAL DU FONDS			
Capital engagé		10	.....
Capital non engagé		11	———
TOTAL		12	═══

Municipalité ..... VILLE DE VANIER ..... 2 0 2 1 (CODE GÉOGR.) 0 2 5

FONDS DE ROULEMENT
ÉTAT DE LA VARIATION DU CAPITAL NON ENGAGÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION			1985
CAPITAL NON ENGAGÉ AU 1er JANVIER		1	.....
Ajouter:			
	Règl. N°		
Augmentation du fonds			
à même le surplus accumulé	.....	2	.....
par l'imposition d'une taxe spéciale	.....	3	.....
Engagements échus au cours de l'exercice		4	.....
Engagements annulés au cours de l'exercice		5	
	Total partiel	6	
Déduire:			
Engagements autorisés au cours de l'exercice			
financement provisoire		7	.....
financement d'immobilisations		8	.....
	Règl. N°		
Diminution du fonds	.....	9	
	Total des déductions	10	
CAPITAL NON ENGAGÉ AU 31 DÉCEMBRE		11	

Municipalité: VILLE DE VANIER | 2 | 0 | 2 | 1 | (CODE GÉOGR.) | 0 | 2 | 6 |

FONDS D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

AU 31 DÉCEMBRE 1985

1 ☐ documents annexés 2 ☐ S.O.

Annexer au présent rapport financier les états du fonds d'administration du réseau d'électricité. Les documents annexés doivent comprendre:

— état des recettes et dépenses
— état du surplus (déficit) accumulé
— bilan
— analyse des dépenses par objet

AUTRES FONDS

AU 31 DÉCEMBRE 1985

1 ☒ documents annexés 2 ☐ S.O.

Annexer au présent rapport financier le bilan et l'état de la variation du capital de tout autre fonds (fonds d'amortissement, fonds réservé pour parcs et terrains de jeux, fonds de subvention, etc.)

VILLE DE VANIER 2021 - 026

FONDS RESERVE POUR PARCS ET TERRAINS DE JEUX

BILAN AU 31 DECEMBRE 1985

ACTIF

	1985	1984
ENCAISSE	$ 67 069	$ 24 608
PLACEMENTS - dépôts à terme - 7 1/2%	95 000	95 000
	$ 162 069	$ 119 608

PASSIF

DU A D'AUTRES FONDS	$ 4 230	
CAPITAL RESERVE	157 839	$ 119 608
	$ 162 069	$ 119 608

Municipalité: .....VILLE DE VANIER..... 2 1 0 2 1 5
(Nom officiel) CODE GÉOGR.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 1985

1- CONVENTIONS COMPTABLES

Pratiques comptables

La Ville de Vanier se conforme aux pratiques comptables municipales généralement admises dans la Province de Québec, lesquelles découlent principalement de la loi des cités et villes et des normes de comptabilisation recommandées par le Ministère des Affaires Municipales du Québec.

Frais de financement

Les frais de financement imputés aux dépenses comprennent généralement:

- Le capital et les intérêts échus sur la dette à long terme à l'exception des remboursements en capital effectués à même le fonds d'amortissement ou qui sont refinancés.

- Les intérêts sur emprunts temporaires à l'exception de ceux découlant du financement des règlements d'emprunt.

Subventions

Les subventions accordées pour le financement des dépenses autorisées par un règlement d'emprunt sont comptabilisées au fonds des règlements d'emprunt en cours. Les subventions accordées pour le financement des dépenses courantes, incluant le service de la dette, sont comptabilisées au fonds d'administration.

Actifs immobilisés

Les actifs immobilisés acquis par règlement d'emprunt sont comptabilisés à titre de règlement d'emprunt en cours jusqu'à ce que le financement permanent soit entièrement réalisé. Par la suite, le coût de ces actifs immobilisés est transféré à l'état des actifs à long terme.

2- ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS

a) La Ville de Vanier fait partie des municipalités mentionnées aux annexes A, B et D de la loi de la Communauté Urbaine de Québec. En vertu de cette loi, les dépenses de la Communauté, à l'exception de celles faisant l'objet d'une tarification telles que la disposition des ordures et le traitement des données, sont réparties en proportion du potentiel fiscal de chacune des municipalités mentionnées à l'annexe A de la loi. En ce qui concerne les dettes relatives à l'assainissement des eaux, elles sont réparties en proportion du potentiel fiscal des municipalités mentionnées à l'annexe D de la loi.

Quant au déficit de la Commission de Transport de la Communauté Urbaine de Québec, il est réparti en proportion du potentiel fiscal des municipalités mentionnées à l'annexe B de la loi.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 1985

2- ENGAGEMENTS ET PASSIFS EVENTUELS (suite)

Les municipalités du territoire de la Communauté sont solidairement responsables envers les détenteurs d'obligations, billets et autres titres émis par la Communauté Urbaine de Québec, pour son propre compte, du remboursement de ces derniers en principal, intérêts et autres accessoires, de même que de toutes autres obligations contractées par la Communauté envers ces détenteurs.

Les municipalités ont également les mêmes responsabilités envers les détenteurs d'obligations, billets et autres titres émis par la Commission de Transport de la Communauté Urbaine de Québec.

b) En vertu d'une convention entre la Ville de Vanier, la Société d'Habitation du Québec et l'Office Municipale d'Habitation de Vanier, la Ville s'est engagée à payer 10% du déficit d'exploitation de l'Office et la totalité des dépenses non reconnues par la Société d'Habitation du Québec.

c) La Ville fait présentement l'objet d'une poursuite en dommages et intérêts par un promoteur au montant de $ 192 625. Il n'est pas possible pour le moment de connaître l'issue de cette réclamation et le montant qu'aura éventuellement à débourser la Ville, s'il y a lieu.

d) La Ville de Vanier a signé une convention avec le Gouvernement du Québec relativement à l'exécution et au financement des ouvrages requis pour le traitement des eaux usées municipales, par laquelle la ville s'engage à réaliser des travaux estimés à $ 1 003 000 dont un montant de $ 785 000 sera défrayé par le gouvernement sous forme de subventions correspondant à sa quote-part du service de la dette; le solde de $ 218 000 étant à la charge de la municipalité.

Pour la réalisation et le financement de ces travaux, la Ville de Vanier a signé une entente avec la Société Québécoise d'Assainissement des Eaux, par laquelle la société s'engage à financer le coût des travaux ainsi que les frais de financement admissibles. La municipalité s'engage à rembourser la société dans la proportion fixée dans la convention entre elle et le gouvernement.

Au 31 décembre 1985, la valeur des travaux exécutés était de $ 539 544 et la quote-part de la municipalité dans le financement à long terme était de $ 46 501.

ANNEXES

.Municipalité: ..... VILLE DE VANIER ..... **ANNEXE A**

(Nom officiel)

FONDS D'ADMINISTRATION
ANALYSE DES COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

CODE GÉOGR. 2 0 2 1

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

0 2 9

CLASSIFICATION			1985
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC			
Compensations pour les immeubles et places d'affaires du gouvernement			
tenant lieu de taxes foncières (art. 254)*(2)		1	.....
tenant lieu de taxes d'affaires (art. 254)*		2	....132 676
pour certains services municipaux		3	
total		4	132 676
Compensations pour les immeubles des réseaux (art. 254)*			
affaires sociales		5	....235 243
cegeps et universités		6	.....
écoles primaires et secondaires		7	118 449
total		8	353 692
Redistribution des taxes provenant des entreprises de télécommunication, gaz et électricité (art. 230)*		9	390 960
Autres compensations			
fermes et boisés — plafonnement de la valeur (art. 259)*		10	.....
fermes et boisés — plafonnement du taux (art. 259)*		11	.....
immeubles de gouvernements étrangers (art. 210)*		12	
total		13	
Total — Gouvernement du Québec (lignes 4, 8, 9 et 13)		14	
GOUVERNEMENT DU CANADA			
Compensations tenant lieu de taxes foncières(2)		15	.....
Compensations pour certains services municipaux		16	
Total — Gouvernement du Canada		17	
AUTRES			
Compensations des entreprises du gouvernement du Canada			
tenant lieu de taxes foncières(2)		18	.....
tenant lieu de taxes d'affaires		19	.....
pour certains services municipaux		20	
total partiel		21	.....
Autres compensations			
organismes communautaires (art. 205, 206)*		22	....11 496
entreprises autoconsommatrices d'électricité (art. 222)*		23	.....
propriétaires ou occupants de roulottes (art. 231)*		24	.....
autres (art. 555, 556, 557)*		25	1 555
Total — Autres (lignes 21 à 25)		26	13 051
TOTAL		27	890 379

(1) On doit reporter à la page 8 de l'état des recettes et dépenses, le total de chacune des catégories (lignes 14, 17 et 26).

(2) Les taxes foncières versées en vertu du premier alinéa de l'article 208* appartiennent aussi à ce poste.

* Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1).

Municipalité: VILLE DE VANIER ANNEXE B
(Nom officiel)

2 0 2 1
CODE GÉOGR.
0 3 0

FONDS D'ADMINISTRATION
ANALYSE DES DÉPENSES PAR OBJET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

OBJETS			1985
Rémunération du personnel		1	2 337 509
Cotisations de l'employeur		2	340 173
Transport et communication		3	109 197
Services professionnels, administratifs et autres		4	1 035 384
Location, entretien et réparation			
Location		5	155 884
Entretien et réparation		6	445 512
Biens non durables		7	708 849
Achat d'actifs immobilisés		8	136 087
Frais de financement(1)		9	1 643 429
Autres objets			
Excédents de coûts de règlements d'emprunt		10	3 601
Quote-part des dépenses de la communauté municipale		11	580 469
Contributions à d'autres fonds		12	
Créances douteuses ou irrécouvrables		13	6 438
Affectation du déficit		14	
Autres		15	76 467
TOTAL		16	(*) 7 578 999

(1) Doit égaler la somme des montants inscrits aux lignes 1 à 4 de la page 14.

(*) Doit égaler le total des dépenses à l'état des recettes et dépenses.

Municipalité: VILLE DE VANIER (Nom officiel)

ANNEXE C

2 0 2 1
CODE GÉOGR.
0 3 1

FONDS D'ADMINISTRATION
ANALYSE DES FRAIS DE FINANCEMENT

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

OBJETS		1985
SERVICE DE LA DETTE À LONG TERME		
Rachats d'obligations	1	487 000
Remboursements de prêts du fonds de roulement	2	
Remboursements d'autres dettes à long terme	3	52 033
Contributions à un fonds d'amortissement	4	
Intérêts sur obligations	5	1 066 499
Intérêts sur autres dettes à long terme	6	267
TOTAL PARTIEL	7	1 605 799
AUTRES FRAIS DE FINANCEMENT		
Intérêts sur emprunts à court terme	8	1 613
Escomptes sur taxes	9	
Pertes sur change	10	
Frais de refinancement	11	31 758
Frais de banque	12	4 259
Autres	13	
TOTAL (Doit égaler le montant à la ligne 9 de la page 30)	14	1 643 429

Municipalité VILLE DE VANIER
(Nom officiel)

CODE GÉOGR. 2 0 2 1 | 0 3 2

FONDS D'ADMINISTRATION
ANALYSE DE CERTAINES DÉPENSES PAR FONCTION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

FONCTIONS		Frais de financement à la charge de la municipalité		Dépenses en immobilisations	Quote-part des dépenses de la communauté municipale		TOTAL
		Service de la dette	Autres frais		Transport en commun	Autres	
		1	2	3	4	5	6
Administration générale							
Évaluation	1						
Autres dépenses d'administration générale	2			4 592			4 592
Sécurité publique							
Police	3			10 472			10 472
Autres dépenses de sécurité publique	4						
Transport	5			54 854			54 854
Hygiène du milieu							
Eau et égouts	6						
Autres dépenses d'hygiène du milieu	7						
Santé et bien-être	8						
Urbanisme et mise en valeur du territoire	9						
Loisirs et culture	10			59 279			59 279
Autres dépenses	11	1 605 799	37 630	6 890	246 949	333 520	2 230 788
TOTAL(*)	12	1 605 799	37 630	136 087	246 949	333 520	2 359 985

(*) La somme des totaux des colonnes 1 et 2 doit égaler le montant inscrit à la ligne 1 de la page 14. Les totaux des colonnes 3, 4 et 5 doivent correspondre respectivement aux montants inscrits aux lignes 5, 6 et 7 de la page 14.

Municipalité: VILLE DE VANIER
(Nom officiel)

ANNEXE E

2	0	2	1

CODE GÉOGR.

0	3	3

FONDS D'ADMINISTRATION
CONCILIATION DES TAXES MUNICIPALES À RECEVOIR
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

Taxes à recevoir au 1er janvier 1985	1		455 580
Ajouter:			
Imposition — taxes selon état des recettes (page 8 ligne 11)	2		6 050 648
Total partiel	3		6 506 228
Déduire:			
Perception			
taxes de l'exercice	4	5 728 046	
taxes des exercices antérieurs	5	304 822	
Escomptes alloués	6		
Taxes radiées	7		
Transferts au compte « taxes-certificats de vente pour non-paiement de taxes »	8		
Total des déductions	9		6 032 868
Total partiel	10		473 360
Moins: Provision pour créances douteuses	11		15 330
Taxes à recevoir au 31 décembre 1985	12		(*) 458 030

ANALYSE	Taxes à recevoir	Provision pour créances douteuses		Taxes à recevoir (net)
Exercice 1985	313 866	1 500	13	312 366
Exercice 1984	102 686	5 191	14	97 495
Exercice 1983	42 033	5 059	15	36 974
Exercice antérieurs	14 775	3 580	16	11 195
Taxes à recevoir au 31 décembre 1985	473 360	15 330	17	(*) 458 030

(*) Doit égaler le montant au poste « débiteurs-taxes municipales » du bilan, page 17.

Municipalité: VILLE DE VANIER
(Nom officiel)

ANNEXE F-1

2 0 2 1
CODE GÉOGR.

0 3 4

AUTRES ANALYSES DE COMPTES
BILAN DU FONDS D'ADMINISTRATION

AU 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		1985
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS — AUTRES (page 17, ligne 15)		
Total		
AUTRES ACTIFS (page 17, ligne 17)		
Total		
SOMMES À PAYER À D'AUTRES FONDS — AUTRES (page 18, ligne 11)		
Dû au fonds des règlements d'emprunt		90 341
Total		90 341
RECETTES REPORTÉES — AUTRES (page 18, ligne 16)		
Total		
AUTRES PASSIFS (page 18, ligne 17)		
Total		

Municipalité: VILLE DE VANIER
(Nom officiel)

ANNEXE F-2

2 0 2 1
CODE GÉOGR.

0 3 5

AUTRES ANALYSES DE COMPTES
BILAN DU FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

AU 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		1985
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS (page 19, ligne 7)		
A recevoir du fonds d'administration		90 341
A recevoir du fonds de parcs et terrains de jeux		4 231
Total		94 572
SOMMES À PAYER À D'AUTRES FONDS — AUTRES (page 19, ligne 20)		
Total		

Municipalité: .....VILLE DE VANIER.....
(Nom officiel)

2 0 2 1 — CODE GÉOGR. — 0 3 6

FONDS D'ADMINISTRATION
ANALYSE DES EMPRUNTS À COURT TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

	RÉSOLUTION NO	1 NOM DU CRÉANCIER	Solde au 1/1/85 2	Nouveaux emprunts en 1985 (+) 3	Remboursements en 1985 (−) 4	Solde au 31/12/85 5
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
	TOTAL					(*)

(*) Doit égaler le montant inscrit au poste « emprunts à court terme » du bilan du fonds d'administration.

ANNEXE G

Municipalité: VILLE DE VANIER
(Nom officiel)

2 0 2 1 CODE GÉOGR. 0 3 7

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ANALYSE DE LA VARIATION DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT N°: 880 Objet*: 01	N°: 883 01	N°: 887 01	N°: 921 01	N°: 922 04	N°: 937 04	N°: 939 948 01	N°: 951 01	TOTAL(1)
DÉPENSES										
Solde au 1er janvier 1985	1	189	366 110	244	148 086	34 284	75 472	233 971	196 632	
Plus: Dépenses en 1985	2			28 291			4 129	3 076	395	
total partiel	3	189	366 110	28 535	148 086	34 284	79 601	237 047	197 027	
Moins: Excédents de coûts en 1985	4						3 601			
Règlements fermés en 1985	5	189					76 000	237 047	197 027	
Solde au 31 décembre 1985	6	–	366 110	28 535	148 086	34 284	–	–	–	
FINANCEMENT PERMANENT										
Solde au 1er janvier 1985	7		367 202		148 500	35 000	54 750	232 500	181 832	
Plus: Emprunts à long terme en 1985	8						21 250	13 000	15 500	
Autres modes de financement permanent en 1985	9									
total partiel	10		367 202		148 500	35 000	76 000	245 500	197 332	
Moins: Règlements fermés en 1985	11						76 000	245 500	197 332	
Solde au 31 décembre 1985	12		367 202		148 500	35 000	–	–	–	
DÉPENSES AUTORISÉES	13		460 000	262 000	209 700	49 000				

(1) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des règlements d'emprunt en cours, page 20.
(*) Spécifier l'objet de chacun des règlements en utilisant le code numérique suivant:
01. Travaux de génie
02. Bâtiments
03. Terrains
04. Matériel et véhicules
05. Ameublement
06. Consolidation de dettes
07. Frais de refinancement
08. Rôle d'évaluation
09. Autres

ANNEXE H

Municipalité: VILLE DE VANIER
(Nom officiel)

CODE GÉOGR. 2 10 2 1 | 0 3 7

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ANALYSE DE LA VARIATION DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT								TOTAL(1)
		N°: 953 Objet*: 02	N°: 954	N°: 967 04	N°: 969 01	N°: 972 01	N°: 973 04	N°: 983 01	N°: 985 02	
DÉPENSES										
Solde au 1er janvier 1985	1	2 809	–	49 487	181 130	301	23 656	848	71	
Plus: Dépenses en 1985	2			42 787	28 877	1 755	11 796	2 475		
total partiel	3	2 809	–	92 274	210 007	2 056	35 452	3 323	71	
Moins: Excédents de coûts en 1985	4									
Règlements fermés en 1985	5				210 007	2 056				
Solde au 31 décembre 1985	6	2 809	–	92 274	–	–	35 452	3 323	71	
FINANCEMENT PERMANENT										
Solde au 1er janvier 1985	7			130 000	212 215	301		848	6 202	
Plus: Emprunts à long terme en 1985	8						25 250			
Autres modes de financement permanent en 1985	9				21 829	1 755		2 475		
total partiel	10			130 000	234 044	2 056	25 250	3 323	6 202	
Moins: Règlements fermés en 1985	11				234 044	2 056				
Solde au 31 décembre 1985	12			130 000	–	–	25 250	3 323	6 202	
DÉPENSES AUTORISÉES	13	71 500		140 300			54 000	8 000	6 202	

(1) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des règlements d'emprunt en cours, page 20.
(*) Spécifier l'objet de chacun des règlements en utilisant le code numérique suivant:
01. Travaux de génie 04. Matériel et véhicules 07. Frais de refinancement
02. Bâtiments 05. Ameublement 08. Pôle d'évaluation
03. Terrains 06. Consolidation de dettes 09. Autres

ANNEXE H

Municipalité: VILLE DE VANIER
(Nom officiel)

2 0 2 1 — CODE GÉOGR. — 0 3 1

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

ANALYSE DE LA VARIATION DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT N°: 994 Objet*: 01	N°: 999 02	N°: 1002 01	N°:	N°:	N°:	N°:	N°:	TOTAL(1)
DÉPENSES										
Solde au 1er janvier 1985	1									1 313 290
Plus: Dépenses en 1985	2	148 435	112 910	138 864						523 790
total partiel	3	148 435	112 910	138 864						1 837 080
Moins: Excédents de coûts en 1985	4									3 601
Règlements fermés en 1985	5									722 326
Solde au 31 décembre 1985	6	148 435	112 910	138 864						1 111 153
FINANCEMENT PERMANENT										
Solde au 1er janvier 1985	7									1 369 350
Plus: Emprunts à long terme en 1985	8									75 000
Autres modes de financement permanent en 1985	9			185 767						211 826
total partiel	10			185 767						1 656 176
Moins: Règlements fermés en 1985	11									754 932
Solde au 31 décembre 1985	12			185 767						901 244
DÉPENSES AUTORISÉES	13	262 000	161 200	242 700						1 926 602

ANNEXE H

(1) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des règlements d'emprunt en cours, page 20.
(*) Spécifier l'objet de chacun des règlements en utilisant le code numérique suivant:
01. Travaux de génie — 04. Matériel et véhicules — 07. Frais de refinancement
02. Bâtiments — 05. Ameublement — 08. Frais d'évaluation
03. Terrains — 06. Consolidation de dettes — 09. Autres

Municipalité: VILLE DE VANIER
(Nom officiel)

2 0 2 1 | 0 3 8
CODE GÉOGR

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ANALYSE DE LA VARIATION DES SOLDES DISPONIBLES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT								TOTAL*
		N°: 502	N°: 531	N°: 536	N°: 538	N°: 553	N°: 562-564	N°: 563	N°: 567	
Solde au 1er janvier 1985	1	3 641	223	778	481	2 294	9 259	8 637	2 986	
Plus:										
Soldes disponibles de règlements fermés en 1985	2									
total partiel	3	3 641	223	778	481	2 294	9 259	8 637	2 986	
Moins:										
Affectations en 1985										
Autres fins spécifiées dans un règlement	4									
Service de la dette	5									
Autres	6									
Total des affectations	7									
Solde au 31 décembre 1985	8	3 641	223	778	481	2 294	9 259	8 637	2 986	

(*) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés, page 21.

Municipalité: VILLE DE VANIER
(Nom officiel)

2 0 2 1 — CODE GÉOGR. — 0 3 8

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ANALYSE DE LA VARIATION DES SOLDES DISPONIBLES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT								TOTAL*
		N°: 579	N°: 580	N°: 582	N°: 584	N°: 585	N°: 586	N°: 587	N°: 588	
Solde au 1er janvier 1985	1	3 907	4 075	3 953	27 919	68 196	4 056	2 647	1 836	
Plus:										
Soldes disponibles de règlements fermés en 1985	2									
total partiel	3	3 907	4 075	3 953	27 919	68 196	4 056	2 647	1 836	
Moins:										
Affectations en 1985										
Autres fins spécifiées dans un règlement	4									
Service de la dette	5									
Autres	6									
Total des affectations	7									
Solde au 31 décembre 1985	8	3 907	4 075	3 953	27 919	68 196	4 056	2 647	1 836	

(*) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés, page 21.

ANNEXE I

Municipalité: VILLE DE VANIER
(Nom officiel)

2 0 2 1 — CODE GÉOGR. — 0 3 8

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ANALYSE DE LA VARIATION DES SOLDES DISPONIBLES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT N°: 615	N°: 645	N°: 697	N°: 700	N°: 716	N°: 717	N°: 718	N°: 721	TOTAL*
Solde au 1er janvier 1985	1	6 046	3 747	13	518	1 183	220	180	1 788	
Plus:										
Soldes disponibles de règlements fermés en 1985	2									
total partiel	3	6 046	3 747	13	518	1 183	220	180	1 788	
Moins:										
Affectations en 1985										
Autres fins spécifiées dans un règlement	4									
Service de la dette	5									
Autres	6									
Total des affectations	7									
Solde au 31 décembre 1985	8	6 046	3 747	13	518	1 183	220	180	1 788	

* Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés, page 21.

Municipalité: VILLE DE VANIER
(Nom officiel)

2 0 2 1 — CODE GÉOGR — 0 3 8

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ANALYSE DE LA VARIATION DES SOLDES DISPONIBLES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT								TOTAL*
		N°: 756-779	N°: 769	N°: 770	N°: 772	N°: 777	N°: 804	N°: 808	N°: 815	
Solde au 1er janvier 1985	1	1 472	989	807	1 418	646	66	1 199	2 669	
Plus:										
Soldes disponibles de règlements fermés en 1985	2									
total partiel	3	1 472	989	807	1 418	646	66	1 199	2 669	
Moins:										
Affectations en 1985										
Autres fins spécifiées dans un règlement	4									
Service de la dette	5									
Autres	6									
Total des affectations	7									
Solde au 31 décembre 1985	8	1 472	989	807	1 418	646	66	1 199	2 669	

(*) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés, page 21.

ANNEXE I

Municipalité: VILLE DE VANIER
(Nom officiel)

2 0 2 1 | 0 3 8
CODE GÉOGR

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ANALYSE DE LA VARIATION DES SOLDES DISPONIBLES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT								TOTAL*
		N°: 824-847	N°: 810	N°: 812	N°: 827	N°: 844	N°: 863	N°: 886	N°:	
Solde au 1er janvier 1985	1	9 622	204	220	140	444	2 391	3 615		
Plus:										
Soldes disponibles de règlements fermés en 1985	2									
total partiel	3	9 622	204	220	140	444	2 391	3 615		
Moins:										
Affectations en 1985										
Autres fins spécifiées dans un règlement	4									
Service de la dette	5									
Autres	6									
Total des affectations	7									
Solde au 31 décembre 1985	8	9 622	204	220	140	444	2 391	3 615		

(*) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés, page 21.

ANNEXE I

Municipalité: VILLE DE VANIER
(Nom officiel)

2 0 2 1 — CODE GÉOGR. — 0 3 8

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ANALYSE DE LA VARIATION DES SOLDES DISPONIBLES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT								TOTAL*
		N°: 893	N°: 919	N°: 879	N°: 748-67-91	N°: 878	N°: 924	N°: 982	N°: 494	
Solde au 1er janvier 1985	1	176	1 998	3 317	5 090	300	1 295	298	1 166	
Plus:										
Soldes disponibles de règlements fermés en 1985	2									
total partiel	3	176	1 998	3 317	5 090	300	1 295	298	1 166	
Moins:										
Affectations en 1985										
Autres fins spécifiées dans un règlement	4									
Service de la dette	5									
Autres	6									
Total des affectations	7									
Solde au 31 décembre 1985	8	176	1 998	3 317	5 090	300	1 295	298	1 166	

* Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés, page 21.

ANNEXE I

Municipalité: VILLE DE VANIER
(Nom officiel)

2 0 2 1 — CODE GÉOGR — 0 3 8

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ANALYSE DE LA VARIATION DES SOLDES DISPONIBLES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT N°: 939-948	N°: 951	N°: 969	N°:	N°:	N°:	N°:	N°:	TOTAL*
Solde au 1er janvier 1985	1									198 125
Plus:										
Soldes disponibles de règlements fermés en 1985	2	8 453	305	24 038						32 796
total partiel	3	8 453	305	24 038						230 921
Moins:										
Affectations en 1985										
Autres fins spécifiées dans un règlement	4									
Service de la dette	5									
Autres	6									
Total des affectations	7									
Solde au 31 décembre 1985	8	8 453	305	24 038						230 921

(*) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés, page 21.

ANNEXE I

Municipalité: VILLE DE VANIER ANNEXE J

CODE GÉOGR. 2021 039

VARIATION DE L'ACTIF À LONG TERME

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

CLASSIFICATION		Actifs au 1er janvier 1985	Augmentations: Règlements d'emprunt fermés (+)	Augmentations: Autres augmentations (+)	Diminutions (−)	Actifs au 31 décembre 1985
		1	2	3	4	5
ACTIFS IMMOBILISÉS						
Travaux de génie	1	10 751 893	669 186	44 618	132 078	11 333 619
Bâtiments	2	4 221 611	31 043	6 891	25 000	4 234 545
Terrains	3	680 621	.....	.....	.....	680 621
Matériel et véhicules	4	950 857	16 000	75 222	.....	1 042 079
Ameublement	5	255 054	9 509	7 162	.....	271 725
Réseau d'électricité	6	.....	.....	.....	.....	.....
ACTIFS IMMOBILISÉS SUJETS À LA REVENTE						
Propriétés acquises pour non paiement de taxes	7	18 149	.....	.....	.....	18 149
Terrains acquis à des fins de rénovation urbaine	8	.....	.....	.....	.....	.....
Immeubles de la réserve foncière	9	.....	.....	.....	.....	.....
Immeubles industriels municipaux	10	104 252	.....	.....	3 255	100 997
CRÉANCES À LONG TERME						
Prêts à l'O.M.H.	11	.....	.....	.....	.....	.....
Prêts sur immeubles industriels municipaux	12	.....	.....	.....	.....	.....
Autres créances	13					
TOTAL	14	16 982 437	725 738	133 893	160 333	(*) 17 681 735

Analyse des « autres augmentations » (col. 3)

Provenant de:		
Fonds d'administration		
Dépenses en immobilisations à même les recettes	15	133 893
Propriétés acquises pour non-paiement de taxes	16	.....
Créances à long terme	17	.....
Fonds réservé pour parcs et terrains de jeux	18	.....
Fonds de roulement	19	.....
Engagements de crédit	20	.....
Autres sources	21	
TOTAL	22	133 893

(*) Doit égaler le total de l'actif à l'état de l'actif à long terme, page 22.

Municipalité ..... VILLE DE VANIER

2 0 2 1 — CODE GÉOGR. — 0 4 0

DETTE À LONG TERME PAR ÉMISSION

AU 31 DÉCEMBRE 1985

Date de l'émission	Numéros de règlements	Taux d'intérêt	Année d'échéance	Codes* A	Codes* B	1 Montant de l'émission	2 Solde au 1/1/85	3 Emprunt en 1985 (+) Emprunt initial	4 Emprunt en 1985 (+) Refinancement	5 Remboursement en 1985 (−)	6 Solde au 31/12/85
OBLIGATIONS											
01/11/68		7 1/2	01/11/68	1		363 000	122 000			27 000	95 000
15/04/71		8	15/04/91	1		385 500	73 000			–	73 000
15/05/75		9 1/2	15/05/95	1		718 000	473 000			473 000	–
17/07/78	9 1/4, 9 3/4,	10	17/07/88	1		1 239 000	1 049 000			44 000	1 005 000
28/05/79		10	28/05/89	1		827 000	593 000			22 000	571 000
22/09/80		12 1/2	22/09/90	1		911 000	780 000			42 000	738 000
09/03/81	13 1/2, 13 3/4		09/03/91	1		1 082 000	969 000			45 000	924 000
15/03/82	16 1/2, 17, 17 1/2		15/03/87	1		1 731 000	1 562 000			881 000	681 000
13/12/82	12, 12 1/2		13/13/87	1		961 000	912 000			30 000	882 000
13/06/83	9 1/2, 10, 10 1/2	11	13/06/88	1		754 000	711 000			47 000	664 000
14/05/84	10 1/2, 11, 11 1/2, 12, 12 1/2		14/05/89	1		685 000	685 000			29 000	656 000
17/09/84	12, 12 1/4, 12 1/2, 12 3/4	13	17/09/89	1		769 000	769 000			57 000	712 000
AUTRES DETTES À LONG TERME											
					TOTAL						(**)

(*) Code A
1- public (voir code B)
2- S.C.H.L.
3- C.M.Q.
4- S.H.Q.
5- autres organismes

Code B (n'utiliser que pour les émissions en devises étrangères):
US: dollar des États-Unis
FS: franc suisse
DM: mark allemand
YEN: yen / [illegible]

(**) Doit égaler le total du passif à l'état de la dette à long terme, page 23.

ANNEXE K

Municipalité ..... VILLE DE VANIER .....

2 0 2 1 CODE GÉOGR. 0 4 0

DETTE À LONG TERME PAR ÉMISSION

AU 31 DÉCEMBRE 1985

Date de l'émission	Numéros de règlements	Taux d'intérêt	Année d'échéance	Codes* A	Codes* B	1 Montant de l'émission	2 Solde au 1/1/85	Emprunt en 1985 (+) 3 Emprunt initial	Emprunt en 1985 (+) 4 Refinancement	5 Remboursement en 1985 (−)	6 Solde au 31/12/85
OBLIGATIONS											
25/02/85	11, 12,	12 1/4	18/03/90	1		779 000			779 000		779 000
17/04/85	10, 10 1/2, 10 3/4, 11,	11 1/4				506 000		75 000	431 000		506 000
Sous-total						11 710 500	8 698 000	75 000	1 210 000	1 697 000	8 286 000
AUTRES DETTES À LONG TERME											
	Ministère des Affaires Sociales						286 498			52 000	234 498
	S.Q.A.E.							46 534		33	46 501
						TOTAL 11 710 500	8 984 498	121 534	1 210 000	1 749 033	(**) 8 566 999

(*) Code A
1- public (voir code B)
2- S.C.H.L.
3- C.M.Q.
4- S.H.Q.
5- autres organismes

Code B (n'utiliser que pour les émissions en devises étrangères):
US: dollar des États-Unis
FS: franc suisse
DM: mark allemand
YEN: yen (Japon)

(**) Doit égaler le total du passif à l'état de la dette à long terme, page 23.

ANNEXE K

Municipalité: VILLE DE VANIER
(Nom officiel)

2 0 2 1 | 0 4 1
CODE GÉOGR

ANNEXE L

ANALYSE DES SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES À RECEVOIR EN PLUSIEURS VERSEMENTS

AU 31 DÉCEMBRE 1985

	NOM DU MINISTÈRE		NATURE DE LA SUBVENTION 1	Versement annuel 2	Nombre d'années à courir 3	Montant à recevoir(1) 4	Taux d'actualisation(2) 5	Valeur actualisée 6
	Affaires municipales	1						
		2						
		3						
	Environnement	4						
		5						
		6						
	Transports	7						
		8						
		9						
	Loisir, chasse et pêche	10						
		11						
		12						
	Autres (spécifier)	13						
		14						
		15						
		16			TOTAL			(*)

(*) Doit égaler le montant inscrit à la ligne 5 de l'état de la dette à long terme. Pour plus de détails, voir le « Guide du rapport financier et du cahier des prévisions budgétaires »; on y trouvera également un tableau des facteurs d'annuité.
(1) On ne doit inclure que les montants relatifs à des subventions confirmées officiellement et applicables au rachat de dettes à long terme.
(2) Inscrire le taux de l'émission d'obligations relative à l'objet de la subvention. Si plus d'un taux, utiliser le plus élevé.

Municipalité: ..... VILLE DE VANIER .....
(Nom officiel)

2 0 2 1 | 0 4 2
CODE GÉOGR

FONDS DE ROULEMENT
ANALYSE DU CAPITAL ENGAGÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

RÉSOL. NO.	ENGAGEMENTS					VARIATION DES ENGAGEMENTS			
	OBJET		Date	Durée	Montant	Solde au 1/1/85	Engagements en cours d'année (+)	Engagements annulés ou échus (−)	Solde au 31/12/85
	1 Description	Code(1)	2	3	4	5	6	7	8
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16	TOTAL								(*)

ANNEXE M

(*) Doit égaler le montant à la ligne 10 du bilan du fonds de roulement.
(1) Classifier l'objet de l'engagement au moyen du code suivant:
A: financement provisoire
B: financement d'immobilisations

Municipalité: VILLE DE VANIER

2 0 2 1 | 0 4 3
CODE GÉOGR

IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
ANALYSE DE LA VALEUR COMPTABLE DES TERRAINS NON VENDUS
AU 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		Règl. No: 494		Règl. No:		Règl. No:		Règl. No:		COÛT TOTAL
		Superficie	Coût	Superficie	Coût	Superficie	Coût	Superficie	Coût	
TERRAINS NON VENDUS AU 1er JANVIER 1985	1	80 456	104 252							104 252
Achats de terrains en 1985	2									
TOTAL (lignes 1 et 2)	3	80 456	A 104 252							A 104 252
Moins: Superficie utilisée pour rues en 1985	4									
Superficie disponible pour revente	5	B 80 456								
DÉDUIRE: Terrains vendus en 1985	6	2 514	3 255							3 255
Terrains utilisés à des fins municipales en 1985	7									
Total (lignes 6 et 7)	8	C 2 514	D 3 255							D 3 255
TERRAINS NON VENDUS AU 31 DÉCEMBRE 1985 — Superficie (B − C)	9	77 942								
Coût unitaire (A ÷ B)*	10		1 295 768							
Valeur comptable (A − D)	11		100 997							(**)100 997

ANNEXE N-1

(*) Le coût unitaire doit être calculé par règlement.
(**) Doit égaler le montant au poste « immeubles industriels municipaux » à l'état de l'actif à long terme (ligne 10 page 22)

Municipalité: .....VILLE DE VANIER.....
(Nom officiel)

2	0	2	1	0	4	4
CODE GÉOGR						

IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
ANALYSE DES VENTES DE TERRAINS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

Règl. no (achat)	NOM DE L'ACHETEUR 1	Date d'approbation M.I.C.T. 2	Superficie vendue 3	Prix de vente 4	Ventes en 1985	
					À crédit 5	Au comptant 6
	À des fins industrielles ou commerciales:					
	Entreprise Gaétan Laplante		1 385,5	14 914		14 914
	Balvent Inc.		1 128,8	12 200		12 200
	À d'autres fins (art. 12, L.R.Q., c. I-0.1):					
TOTAL			2 514,3	27 114		27 114

ANNEXE N-2

Municipalité: .....VILLE DE VANIER.....
(Nom officiel)

2 0 2 1 | 0 4 5
CODE GÉOGR.

IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
VARIATION DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

Règl. N°	NOM DE L'EMPRUNTEUR 1	Date de l'échéance 2	Montant du prêt 3	Solde non échu au 1/1/85 4	Nouveaux prêts(1) 5	Montants échus durant l'année 6	Solde non échu au 31/12/85 7
TOTAL							(*)

(*) Doit égaler le montant au poste « créances à long terme — prêts sur immeubles industriels municipaux », à l'état de l'actif à long terme (ligne 12 de la page 22).
(1) Le total de cette colonne doit être égal à celui de la colonne 5 de l'annexe N-2.

ANNEXE N-3

Municipalité: .....VILLE DE VANIER.....

(Nom officiel)

ANNEXE N-4

2 0 2 1
CODE GÉOGR.

0 4 6

IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
ANALYSE DES ENGAGEMENTS NON ÉCHUS

AU 31 DÉCEMBRE 1985

Règl. No	Dépenses autorisées 1	DESCRIPTION 2	Engagements non échus au 31/12/85		
			3 Capital	4 Intérêts	5 Total
TOTAL					

Municipalité: .....VILLE DE VANIER..... ANNEXE N-5
(Nom officiel)

CODE GÉOGR. 2021 047

IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
RECETTES REPORTÉES
AU 31 DÉCEMBRE 1985

A - ENGAGEMENTS NON ÉCHUS AU 31 DÉCEMBRE 1985 (total de la colonne 5 de l'annexe N-4)	1	(A)
B - RECETTES DISPONIBLES POUR LE PAIEMENT DES ENGAGEMENTS NON ÉCHUS		
Recettes reportées au 1er janvier 1985, provenant de cessions d'immeubles industriels municipaux	2	.....
Plus:		
Cessions en 1985		
ventes au comptant(1)	3	.....
versements échus sur ventes à crédit(2)	4	.....
intérêts sur ventes à crédit	5	
Total partiel	6	.....
Moins:		
Recettes affectées au paiement des engagements échus en 1985, telles qu'établies à la ligne 15 ci-dessous	7	
Recettes disponibles au 31 décembre 1985(3)	8	(B)
C - RECETTES REPORTÉES AU 31 DÉCEMBRE 1985		
Le moindre de A ou B	9	(C)

Calcul des recettes affectées au paiement des engagements échus en 1985:

Service de la dette relative aux immeubles industriels municipaux pour 1985		10	.....
Moins:			
Taxe spéciale imposée en 1985	.....	11	
Recettes de location d'immeubles industriels municipaux en 1985, déduction faite des coûts d'administration et d'entretien		12	
ligne 11 + ligne 12		13	
Total des engagements échus et non autrement compensés en 1985		14	
Recettes à reporter à la ligne 7:			
Le moindre du montant à la ligne 14 et du montant à la ligne 6		15	

(1) Doit égaler le total de la colonne 6 de l'annexe N-2.
(2) Doit égaler le total de la colonne 6 de l'annexe N-3.
(3) Tout excédent de B sur C de même que le montant inscrit à la ligne 7 sont des recettes de l'exercice et doivent être portés à l'état des recettes et dépenses, au poste « cessions d'actifs immobilisés — immeubles industriels municipaux ».

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Municipalité VILLE DE VANIER | CODE GÉOGR. 2021 | 049

(Nom officiel)

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

A) RECETTES FISCALES[1]

Total des recettes fiscales inscrites à la ligne 11 de l'état des recettes et dépenses, page 8 (voir exclusions ci-après)		1	6 050 648
Ajouter:			
Remboursements de taxes d'années antérieures[2], si déduits des recettes fiscales de 1985		2	62 318
total partiel		3	6 112 966
Déduire:			
— Taxes d'affaires inscrites aux lignes 8 et 9 de l'état des recettes et dépenses, page 8	4 1 328 148		
— Taxes imposées pour un exercice antérieur et prélevées en 1985[3]	5 26 514		
— Partie des taxes qui fait l'objet d'un crédit:			
— distribution de surplus aux contribuables	6 –		
— prime ou subvention versée aux contribuables	7 –		
— tout autre crédit de taxes, à l'exclusion de l'escompte accordé en vertu des articles 481, LCV[4] et 1007, CM[5]	8 –	9	1 354 662
Montant admissible des recettes fiscales aux fins de calcul du taux global de taxation		10	4 758 304

EXCLUSIONS

Le montant inscrit à la ligne 11 de l'état des recettes et dépenses ne doit comprendre aucune des recettes décrites ci-dessous (la municipalité doit indiquer si chacune des recettes a été effectivement exclue, le cas échéant):

		Exclu	S.O.
— compensations pour services municipaux imposées en vertu des articles 205* et 206* aux propriétaires de certains immeubles non imposables	11	☒	☐
— taxes foncières imposées en vertu du premier alinéa de l'article 208* au locataire ou occupant d'un immeuble appartenant au gouvernement du Canada, à une entreprise de celui-ci ou au gouvernement du Québec	12	☐	☒
— compensations pour services municipaux à l'égard d'un immeuble non imposable visé au paragraphe 1, 1.1 ou 2.1 de l'article 204*	13	☐	☒
— sommes provenant de services rendus non reliés à un règlement d'imposition	14	☒	☐
— sommes reçues en vertu des articles 433, LCV[4] et 562, CM[5]	15	☐	☒
— permis ou compensations imposés en vertu de l'article 231* au propriétaire ou à l'occupant d'une roulotte	16	☐	☒
— taxes foncières spéciales imposées en vertu de l'article 553*	17	☐	☒
— taxes imposées aux contribuables d'une autre municipalité	18	☐	☒
— partie des taxes foncières sur la valeur, qui fait l'objet d'un crédit accordé à certaines catégories de contribuables en vertu des articles 542.3, LCV[4] et 1010, CM[5]	19	☐	☒
— sommes provenant du gouvernement du Québec en vertu des articles 210*, 230*, 254*, 259* et 260*	20	☒	☐
— sommes provenant du gouvernement du Canada en vertu de la Loi de 1980 sur les subventions aux municipalités (S.C. 29 Eli, c. 37)	21	☐	☒
— sommes provenant d'une entreprises du gouvernement du Canada pour tenir lieu de taxes municipales (S.C. 29 Eli, c. 37)	22	☐	☒

(1) Les recettes fiscales comprennent à la fois les taxes proprement dites et les compensations pour services municipaux imposées par la municipalité.
(2) Il s'agit des remboursements de taxes autres que des taxes d'affaires.
(3) Y compris les taxes prélevées en vertu du paragraphe 1 de l'article 219*.
(4) Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19).
(5) Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1).
* Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1).

Municipalité VILLE DE VANIER (Nom officiel) — CODE GÉOGR. 2021 0 5 0

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION

(suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

B) ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

		Augmentation	Diminution	
Évaluation des immeubles imposables selon le rôle déposé entre le 15 août et le 15 septembre 1984*	1			153 048 200
Ajouter ou déduire les modifications au rôle prenant effet le 1er janvier 1985:				
— Modifications apportées avant le 1er janvier 1985	2	4 462 860	(738 380) 3	
Variation nette (ligne 2 moins ligne 3)	4			3 724 480
— Modifications rétroactives au 1er janvier 1985 et apportées avant la préparation du rapport financier 1985	5	3 985 590	(2 084 680) 6	
Variation nette (ligne 5 moins ligne 6)	7			1 900 910
Évaluation des immeubles imposables au 1er janvier 1985 (doit correspondre au montant inscrit à la ligne 1 de la page 51 du rapport financier)	8			158 673 590

C) CALCUL DU TAUX GLOBAL

Montant de recettes inscrit à la ligne 10 de la section A	9	4 758 304
Montant d'évaluation inscrit à la ligne 8 de la section B	10	158 673 590
Taux global de taxation de 1985 (ligne 9 ÷ ligne 10 × 100 $)	11	2,9 9 8 8 / 100 $(1)

* Par exception, la date limite pour le dépôt du rôle peut être différente en vertu de l'article 71 de la Loi sur la fiscalité municipale.
(1) Taux arrondi à la 4e décimale près.

Municipalité: VILLE DE VANIER
(Nom officiel)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
SUR LE CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985
(Loi sur les cités et villes, art. 108.2, par. 2°; Code municipal du Québec, art. 966.2, par. 2°)

Aux membres du conseil,
Ville de Vanier

J'ai examiné le calcul du taux global de taxation de la Ville de Vanier pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985 et j'ai obtenu tous les renseignements que j'ai jugés nécessaires afin de vérifier le calcul du taux global.

A mon avis, le calcul du taux global de taxation de la Ville de Vanier est exact et a été établi conformément aux règlements adoptés en vertu des paragraphes 2.4 et 7 de l'article 262 de la loi sur la fiscalité municipale.

NOM DU VÉRIFICATEUR: JEAN-MARC RENAUD, C.A.

DATE: 25 mars 1986

Jean-Marc Renaud
SIGNATURE

Municipalité: VILLE DE VANIER (Nom officiel)

2021 | 052 (CODE GÉOGR.)

ÉVALUATION ET POPULATION

SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE AU 1er JANVIER 1985(1)

Immeubles imposables			
Total de l'évaluation des immeubles imposables	1		158 673 590
Immeubles non imposables			
Gouvernement du Canada	2		
Entreprises du gouvernement du Canada	3		
Gouvernement du Québec	4		
Réseau des affaires sociales	5	9 900 000	
Cégeps et universités	6		
Écoles primaires et secondaires	7	8 054 000	
Fermes et boisés, excédent de 375 $ l'hectare	8		
Autres immeubles non imposables	9	23 297 890	
Total de l'évaluation des immeubles non imposables	10		41 251 890
Total du rôle d'évaluation foncière au 1er janvier 1985	11		199 925 480
Facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière*	12		1,08

SOMMAIRE DU RÔLE DE LA VALEUR LOCATIVE AU 1er JANVIER 1985(2)

Places d'affaires imposables	13	8 670 878
Places d'affaires non imposables	14	884 510
Total du rôle de la valeur locative au 1er janvier 1985	15	9 555 388
Facteur comparatif du rôle de la valeur locative*	16	1,00

POPULATION

Population permanente	17	10 725
Population saisonnière	18	-
Nombre d'unités de logement	19	3 902

(1) Il s'agit du rôle qui a servi de base à l'imposition des taxes de 1985, c'est-à-dire celui déposé entre le 15 août et le 15 septembre 1984, et mis à jour au 1er janvier 1985 en tenant compte des modifications rétroactives à cette date apportées au rôle avant la préparation du rapport financier (par exception, la date de dépôt peut être différente en vertu de l'article 71 de la Loi sur la fiscalité municipale).

(2) Il s'agit du rôle aux fins d'imposition de la taxe d'affaires de 1985 et de la compensation tenant lieu de cette taxe.

(*) Il s'agit du facteur comparatif mentionné à l'article 264 de la Loi sur la fiscalité municipale, L.R.Q., c. F-2.1.

Important: Avant de remplir cette feuille, consulter le « Guide du rapport financier et du cahier de prévisions budgétaires » concernant la définition des catégories d'immeubles.

Municipalité: VILLE DE VANIER | 2 0 2 1 | 0 5 3
CODE GÉOGR.

CALCUL DE LA RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 1986

IMPORTANT: Ce tableau doit être rempli par toutes les municipalités sans exception.

		Valeur au rôle au 1er janvier 1985[1] (1)	%	Richesse foncière (2)
Évaluation des immeubles imposables[2]	1	158 673 590	100%	158 673 590
Évaluation des immeubles non imposables				
Immeubles sujets aux compensations tenant lieu de taxes				
Gouvernement du Canada[3] [4]	2		%	
Entreprises du gouvernement du Canada[3] [4]	3		%	
Gouvernement du Québec[5]	4		100%	
Réseau des affaires sociales[6]	5	9 900 000	80%	7 920 000
Cégeps et universités[7]	6		80%	
Écoles primaires et secondaires[8]	7	8 054 000	50%	4 027 000
Fermes et boisés (partie non imposable)	8		100%	
Immeubles visés par le 1er alinéa de l'article 208*				
Gouvernement du Canada[3]	9		100%	
Entreprises du gouvernement du Canada[3]	10		100%	
Gouvernement du Québec[5]	11		100%	
total des lignes 1 à 11 (col. 1)	12	176 627 590		
total des lignes 1 à 11 (col. 2)	13			
Évaluation équivalant à la capitalisation de certaines recettes selon le taux global de taxation non uniformisé de 1985[9]	14			
Total de la richesse foncière non uniformisée (ligne 13 + ligne 14)	15			170 620 590
Richesse foncière uniformisée (Ligne 15 × facteur comparatif[10] de 1985)	16			184 270 237

CERTIFICAT DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné Gaétan Binet (nom) trésorier (fonction)

déclare que les renseignements fournis ci-dessus concernant la richesse foncière uniformisée de la municipalité aux fins de la péréquation de 1986 sont exacts.

Signature Gaétan Binet Date 7 avril 1986

(1) Il s'agit du rôle qui a servi de base à l'imposition des taxes de 1985, c'est-à-dire celui déposé entre le 15 août et le 15 septembre 1984, et mis à jour au 1er janvier 1985, en tenant compte des modifications rétroactives à cette date apportées au rôle avant la préparation du rapport financier.
(2) Doit correspondre au montant inscrit à la ligne 1 page 52.
(3) Le total des valeurs au rôle aux lignes 2 et 9 doit égaler le montant à la ligne 2, page 52; le total des valeurs au rôle aux lignes 3 et 10 doit égaler le montant à la ligne 3, page 52.
(4) Inscrire dans la colonne 2 la partie d'évaluation à l'égard de laquelle des compensations tenant lieu de taxes sont versées par le gouvernement du Canada ou ses entreprises; cette partie correspond à la proportion décrite au paragraphe 3f de l'article 36 du Règlement sur la participation gouvernementale au financement des corporations municipales, appliquée à l'évaluation non uniformisée des immeubles de ces organismes.
(5) Le total des valeurs au rôle aux lignes 4 et 11 doit égaler le montant à la ligne 4 de la page 52, moins la partie de ce montant non visée par le 1er alinéa de l'article 255*.
(6) Doit correspondre au montant inscrit à la ligne 5 page 52.
(7) Doit correspondre au montant inscrit à la ligne 6 page 52.
(8) Doit correspondre au montant inscrit à la ligne 7 page 52, moins l'évaluation des immeubles d'une commission scolaire non compensés en vertu du 4e alinéa de l'article 255*.
(9) Inscrire à la ligne 14 le résultat du calcul ci-dessous:

Recettes de 1985 provenant de l'article 222* (ligne 23 de la page 29)		–
Recettes de 1986 provenant du 2e alinéa de l'article 230*		–
Total	(A)	–
$\frac{(A) \times 100}{\text{taux global de taxation non uniformisé de 1985}}$ =		– (à reporter à la ligne 14)

(10) Il s'agit du facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière mentionné à l'article 264*.
(*) Loi sur la fiscalité municipale, L.R.Q., c. F-2.1.

Municipalité: VILLE DE VANIER
(Nom officiel)

CODE GÉOGR. 2021

0514

TAUX DES TAXES EN VIGUEUR EN 1985

DESCRIPTION	TAUX	MODE D'IMPOSITION	
		CODE*	Si code 7: Préciser
Taxe foncière générale	0,927	1	
Taxe foncière spéciale	0,983	1	
Taxe d'enlèvement de la neige	0,85	7	du $ 100 d'évaluation du terrain
Taxe pour le transport de la neige	1,57	7	du $ 100 d'évaluation du terrain
Taxe d'eau:			
- résidentiel	60,00	4	
- commercial	0,14	5	
	2,2%	6	
Taxe de vidanges:			
- résidentiel	78,00	4	
- commercial	taux variables	4	Minimum: 80,00 Maximum: 5812,00
Taxe de secteur:			
- minimum	6,63	3	
- maximum	29,50	3	
Surtaxes sur terrains vagues	0,955	1	
Taxe d'affaires	15%	6	

* Codes du mode d'imposition:
1- du 100 $ d'évaluation
2- du mètre carré
3- du mètre linéaire
4- tarif fixe (compensation)
5- du 1 000 litres
6- % de la valeur locative
7- autres

On trouvera dans le « Guide du rapport financier et du cahier de prévisions budgétaires » une table de conversion au système métrique.

Municipalité: VILLE DE VANIER (Nom officiel) | 2021 | 055 (CODE GÉOGR.)

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS[1]

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

RÉPARTITION DES DÉPENSES SELON LA NATURE DE L'ACTIF

CLASSIFICATION DES DÉPENSES		Coûts de construction[2] 1	Acquisition d'actifs déjà existants[3] 2	TOTAL 3
Travaux de génie				
Chemins, rues, trottoirs, éclairage	1	105 257		105 257
Traitement des eaux	2			
Réseaux d'eau et d'égouts	3	138 864		138 864
Autres travaux de génie	4	4 230		4 230
Bâtiments				
Édifices administratifs	5			
Édifices communautaires	6	119 801		119 801
Terrains[4]	7			
Matériel et véhicules	8		134 534	134 534
Ameublement	9		7 162	7 162
Autres	10	148 434		148 434
TOTAL	11	516 586	141 696	658 282

RÉPARTITION DES DÉPENSES SELON LES MODES DE FINANCEMENT

MODES DE FINANCEMENT		TOTAL 4
Financement provisoire[5]	12	301 431
Financement permanent		
Emprunts à long terme	13	63 254
Recettes courantes	14	134 493
Subventions	15	413
Autres modes de financement permanent	16	158 691
TOTAL	17	658 282

(1) On doit regrouper dans cette annexe toutes les dépenses de l'année relativement à l'acquisition de biens ou l'exécution de travaux en capital, quel que soit leur mode de financement et peu importe qu'elles aient été portées ou non à l'état de l'actif à long terme.

(2) S'ajoutent aux coûts de construction les frais de préparation d'emplacements et les améliorations apportées au terrain, mais non le coût du terrain lui-même. Ces coûts se rapportent à la fois aux nouvelles constructions et aux rénovations en vue d'accroître la capacité de production, la productivité ou la vie utile d'actifs déjà existants.

(3) Dans le cas d'un terrain, on n'y inscrit que le coût d'acquisition proprement dit; les frais de préparation d'emplacement et les améliorations apportées au terrain doivent figurer dans la colonne « coûts de construction ».

(4) Il s'agit de tous les terrains sauf ceux utilisés pour les chemins et rues, les parcs publics, les terrains de jeux, les parcs de stationnement et les dépotoirs; ceux-ci appartiennent à la catégorie des travaux de génie.

(5) Comprend tout mode de financement autre que du financement permanent (emprunts provisoires, créditeurs, etc.).

Municipalité: VILLE DE VANIER | 2 0 2 1 | 0 5 6
(Nom officiel) CODE GÉOGR.

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

(à remplir par le trésorier)

1. À quelle date a été déposé au conseil le rapport financier dressé sur le formulaire fourni par le ministre des Affaires municipales, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985?

	AN	MS	JR
1	85	04	01

2. Le vérificateur a-t-il été nommé pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1986?

Si oui, indiquer les nom et adresse

Nom _____

Adresse _____

_____

	OUI	NON	S.O.
2		x	

3. Quels fonds spéciaux la municipalité maintient-elle?

		OUI	NON	S.O.
3	a) Fonds de roulement		x	
4	b) Fonds d'amortissement		x	
5	c) Fonds d'administration du réseau d'électricité		x	
6	d) Autres (préciser) _____			
7	_____			
8	_____			
9	_____			
10	_____			

4. Les engagements et les passifs éventuels ont-ils été divulgués dans les états financiers?

		OUI	NON	S.O.
11	a) Congés de maladie accumulés			x
12	b) Déficit actuariel du régime de retraite		x	
13	c) Poursuites	x		
14	d) Contestations d'évaluation		x	
15	e) Pertes sur change non matérialisées			x
16	f) Autres			x

5. Les états financiers ont-ils été préparés par le personnel de la municipalité?

	OUI	NON	S.O.
17		x	

Municipalité ..... VILLE DE VANIER .....
(Nom officiel)

CODE GÉOGR. 2021 057

6. La municipalité a-t-elle conclu des ententes[1] intermunicipales? 1 ☐ OUI 2 ☒ NON Si oui, indiquer la nature (✓) et remplir.

a) Prestation de services 3 ☐

Objet de l'entente	Date d'échéance	Municipalité venderesse*	Municipalités clientes*

b) Délégation de pouvoir 4 ☐

Objet de l'entente	Date d'échéance	Municipalité mandataire*	Municipalités mandantes

c) Régie intermunicipale 5 ☐

Objet de l'entente	Date d'échéance	Nom de la régie	Municipalités membres

(1) Toutes les ententes intermunicipales doivent être approuvées par le ministre des Affaires municipales.
(*) Municipalité locale, MRC ou communauté, selon le cas.

Municipalité ..... VILLE DE VANIER .....
(Nom officiel)

CODE GÉOGR. 2 | 0 | 2 | 1 | 0 | 5 | 8

7. Est-ce que toutes les ententes intermunicipales conclues après le 1er janvier 1980 ont reçu l'approbation du ministre des Affaires municipales? ☐ OUI ☐ NON
Si non, préciser celles qui n'ont pas été approuvées par le ministre.

N/A

8. La municipalité fournit-elle de l'eau directement à des personnes hors de ses limites territoriales? (art. 443, LCV et art. 561, CM*) ☐ OUI ☒ NON
Si oui, indiquer la municipalité à laquelle appartiennent ces personnes ainsi que le montant et le traitement comptable de la recette découlant de ce service.

9. La municipalité fournit-elle d'autres services directement à des personnes hors de ses limites territoriales? ☐ OUI ☒ NON
Si oui, préciser la nature du service, la municipalité à laquelle appartiennent les personnes desservies et en vertu de quel pouvoir la municipalité procède ainsi. Préciser le traitement comptable de la recette qui en découle.

(*) Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1).

Municipalité ..... VILLE DE VANIER .....
(Nom officiel)

2	0	2	1

CODE GÉOGR.

0	5	9

10. Existe-t-il des organismes affiliés juridiquement à la municipalité et bénéficiaires de contributions ou de transferts de celle-ci (MRC, communauté urbaine, organisme de transport en commun, office municipal d'habitation, etc.)?
Si oui, remplir le tableau ci-dessous.

[x] OUI [ ] NON

Nom de l'organisme	Nature de la contribution ou du transfert et autres modalités
Communauté Urbaine de Québec	Quote-part annuelle
Commission de Transport de la Communauté Urbaine de Québec	Quote-part annuelle
Office Municipal d'Habitation de Ville de Vanier	Quote-part annuelle

11. La municipalité a-t-elle contracté des engagements financiers envers des organismes autres que ceux mentionnés au point précédent (cautionnements, etc.)?
Si oui, remplir le tableau ci-dessous.

[ ] OUI [x] NON

Nom de l'organisme	Nature de l'engagement et autres modalités

Municipalité .....VILLE DE VANIER..... | 2 | 0 | 2 | 1 | CODE GÉOGR. | 0 | 6 | 0 |

(Nom officiel)

12. Si la municipalité est membre d'une régie intermunicipale, à quels montants s'établissaient au 31 décembre 1985:

a) sa quote-part de la dette à long terme de la régie?

b) sa quote-part de la valeur actualisée des subventions applicables à la dette à long terme de la régie?

Nom de la régie intermunicipale		Quote-part de la dette 1	Quote-part de la valeur actualisée des subventions* 2
.....	1	.....	.....
.....	2	.....	.....
.....N/A.....	3	.....	.....
.....	4		
TOTAL	5		

13. Au 31 décembre 1985, la municipalité avait-elle contracté la totalité des emprunts à long terme approuvés jusqu'à ce jour? ☐ OUI ☒ NON

Si non, remplir le tableau ci-dessous.

RÈGL. NO	Emprunts à long terme approuvés et non entièrement contractés			Subventions relatives à ces emprunts			
	Année d'approbation 1	Emprunt total approuvé 2	Montant non emprunté au 31/12/85 3	Provenance 4	Subvention applicable au montant non emprunté: Versement annuel(1) 5	Nombre d'années 6	Valeur actualisée au 31/12/85* 7
883	1981	460 000	142 000				
887	1981	262 000	262 000				
921	1982	209 700	61 200				
922	1982	49 000	14 000				
937	1983	76 000	7 750				
939	1983	285 400	39 900				
951	1983	58 300	6 800				
953	1983	71 500	71 500				
967	1984	140 300	10 300				
84-04-969	1984	133 400	22 400				
84-05-973	1984	54 000	28 750				
85-02-994	1985	262 000	262 000				
85-05-999	1985	161 200	161 200				
		TOTAL	1 089 800				

(*) Pour le calcul de la valeur actualisée d'une subvention, voir l'annexe L et consulter le « Guide du rapport financier et du cahier des prévisions budgétaires ».

(1) On doit inscrire directement dans la colonne 7 le montant d'une subvention payable en un seul versement.